

INFORMATION IMPORTANTE – DECLARATION DE REVENUS

NOUVEAUTÉ 2025

- Les personnes ayant effectué leur déclaration de revenus **sur internet** ces dernières années **ne recevront plus leur déclaration sous format papier**. Leur déclaration est à faire obligatoirement en ligne.
- Pour les personnes ayant **toujours fait leur déclaration en format papier**, elles **continueront de la recevoir par courrier postal**. Ces personnes pourront continuer d'envoyer leur déclaration au format papier si elles le souhaitent, ou bien passer à la déclaration en ligne.

Déclaration de Revenus du 10 Avril au 5 Juin 2025

L'Espace France Services de Villeneuve-en-Perseigne accueille une permanence des Finances Publiques pour répondre à vos questions :

- le vendredi 25 avril après-midi
- le vendredi 16 mai après-midi
- le mardi 27 mai après-midi
- le vendredi 6 juin 2025 après-midi

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter l'Espace France Services au
02.72.88.02.70

ou aller directement sur le site impots.gouv.fr, puis sur « Contact et prise de RDV ».

Lieu de la permanence : 16 rue de la forêt de Perseigne, La Fresnaye sur Chédouet, 72600 Villeneuve en Perseigne. **Prise de rdv obligatoire**. Réservé aux habitants de la Sarthe.

L'Espace France Services de Villeneuve-en-Perseigne peut aussi vous accompagner dans cette démarche tout au long de la période de déclaration.

Tel : 02.72.88.02.70